

# C nseil de Quartier

**Votre  
compte  
rendu**

**RÉUNION DU JEUDI 3 MARS 2022 - Groupe scolaire Berliet**

**BERLIET  
ET ENVIRONS**



**MAGALI TEIXEIRA**  
Coprésidente habitante



**FARIDA SAHOULI**  
Coprésidente élue

## > Point général avec la police municipale

### - Rappel des effectifs de police :

35 policiers municipaux et 12 asp. L'équipe est opérationnelle de 6 h à 4 h du matin. Le poste principal se situe au centre-ville et une annexe est présente sur le plateau de Bel Air qui regroupe un quart de la population (12000 habitants). Le dispositif d'appels est efficace et réactif. La police municipale travaille en lien avec l'équipe du CSU et la police nationale

- **L'ACP Berliet a appelé concernant une suspicion de présence dans la maison de la Ferme.** Ne pas hésiter à renouveler les appels si une situation vous paraît inquiétante ou suspecte.

- **Un conseiller de quartier fait état de stationnements très gênants, notamment sur les pistes cyclables.**

Cette situation résulte essentiellement d'incivilités. Un diagnostic de terrain pourra être fait à nouveau.

- **Trafic de stupéfiant, notamment sur le parking rue Romy Schneider après 21h et jusqu'à 1h :** la police nationale est en général apte à appréhender mais la police municipale, avec le GSP, peut se rendre sur place. Pour un appel d'urgence, faites le 17.

### - 338 caméras sont actives sur la

**ville.** Leur déploiement est déjà très important pour une commune comme Saint-Priest.

### - Impasse d'Auvergne :

> La situation concernant les véhicules ventouses semble s'améliorer. Une mise en fourrière d'un véhicule a été faite en urgence. Le garage essaye de réguler les véhicules sur la chaussée.

### > La circulation de camions reste intense et la vitesse excessive.

Le trafic est important chaque jour de la semaine en raison des entrées et sorties des nombreux camions. Les entreprises qui génèrent le plus de nuisances ont été déplacées à l'autre bout de la plateforme, ce qui a permis de réduire le bruit. La voirie et les habitations souffrent des trépidations. La Ville n'abandonne pas l'espoir de trouver des aménagements mais le secteur d'activités d'ordre privé ne facilite pas les choses.

- **1<sup>re</sup> rue peu ou pas éclairée,** favorisant le stationnement gênant ou squat bruyant (musique) et dépôts sauvages... : La question de l'éclairage sera posée à la Ville.

- **Les camionnettes Amazon conduisent dangereusement sur le temps de midi.**

La consigne sera passée aux équipages. À la demande de la Ville, un parking a été construit par Amazon pour que les chauffeurs puissent stationner leur véhicule le soir. Mais pourtant, beaucoup d'employés de livraison stationnent encore leur véhicule de service à domicile. La police assure que beaucoup de contrôles sont faits et que beaucoup d'infractions sont relevées.

- **Rue Henri Germain :** vols de voitures, vandalisme, entrée avec effraction dans le parking : des équipages en civil passent régulièrement mais les interventions sont efficaces quand il y a flagrant délit. La pose d'une caméra ne semble pas judicieuse. Un radar pédagogique permettra de dresser le constat de la vitesse.

- **Rues H. Germain/Avenue C :** activité accrue chez Renault. Nuisances sonores, la nuit depuis quelques mois. Les services de la Ville vont se renseigner.

- **Vols de plaques d'immatriculation :** il faut déposer une plainte.

## > Point concernant le ramassage des feuilles et point sur la nature à Berliet

- **Le responsable du service espaces verts a été invité à la demande des conseillers** pour donner des précisions sur le ramassage des feuilles de platanes.

- **Le service nettoyage de la Métropole** s'occupe du piquetage des papiers et des feuilles.

- **1000 arbres environ sont dénombrés sur Berliet.** Actuellement le service arbres et paysage de la Métropole élague les platanes des 8<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> rue, 1<sup>re</sup> rue. Le planning annuel d'intervention s'échelonne du 15 novembre au 15 janvier.

- **250 contrôles d'arbres sont faits par an.**

- **Il existait auparavant un planning concernant la taille des platanes.** Le service espaces verts sollicitera la Métropole pour éditer et mettre à jour ce document.

- **Parc Berliet** : 30 000 bulbes ont été plantés sur le parc Berliet. Ces bandes ne seront donc pas tondues pour le moment. Rappel de la gestion raisonnée des espaces verts : adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonction de chaque espace vert, en termes de fréquence et méthode de tonte afin de conserver et développer la faune et la flore sauvage (ex bande de propreté). Une vingtaine d'arbres dont 6 arbres fruitiers ont pris place sur le parc, qui va également accueillir un jardin partagé. L'installation d'un compost serait adapté pour ce type de projet.

- **Nous vous rappelons que des bacs de compostage sont installés sur le parc de la place Spielberg. Plus d'info ici :**

<https://www.ville-saint-priest.fr/developpement-durable/compostage>

- **Pour optimiser la gestion de votre composteur et assurer une meilleure qualité au compost produit**, nous avons installé un cadenas à code. Pour obtenir le code : par téléphone et sms au 0607668405 et par mail à [compostage@mairie-saint-priest.fr](mailto:compostage@mairie-saint-priest.fr)

## > Point sur les groupes de travail et commissions

Plusieurs groupes de travail interquartiers existent au sein des conseils afin de réfléchir et mettre en place conjointement des actions et animations sur l'ensemble de la Ville.

### GT plateforme numérique

Cette plateforme est en cours d'étude. Elle sera dédiée aux conseils de quartier et aura pour objectif de faciliter les échanges et le travail en réseau, de communiquer et partager des informations utiles, de simplifier et mutualiser l'accès aux projets et actions en cours. Nous vous informerons au fur et à mesure des avancées du projet. Cette application viendra compléter la nouvelle appli ville Saint-Priest@mairie-saint-priest.fr

### GT budget participatif

Un budget de 20 000€ est attribué à chaque conseil de quartier, pour des aménagements d'intérêt général.

### GT biodiversité

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville a d'ores et déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions visant à améliorer la nature au cœur de Saint-Priest. On peut ainsi

donner pour exemple, la mise en place des vergers participatifs, la plantation de 4 000 arbres pendant le mandat précédent ou encore le développement et l'animation des jardins de poche, etc... Pour les années à venir, nous avons la volonté d'intensifier ce type d'actions et de concentrer nos efforts sur le maintien et le développement de la biodiversité sur l'ensemble de la Ville. Suite aux balades qui ont été organisées par le service développement durable, de nouvelles plantations verront le jour sur les prochains mois.

### GT boîte à lire

La boîte à lire qui est implantée sur le mur du Corvi fonctionne bien. Il est demandé au conseil de quartier de vérifier régulièrement son contenu.

### Commission « préserver et valoriser le patrimoine san-priod »

L'objectif est de développer de la réflexion et des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune, portant sur tous les champs du patrimoine : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine. Deux nouveaux projets ont été présentés aux conseillers de quartier et aux associations présentes.

### Commission antennes relais

Les conseillers de quartier et les associations présentes sont informés des avancées technologiques, ils émettent des avis sur les propositions d'implantations faites par les opérateurs des antennes relais destinées à déployer la 5G. Une antenne va être installée sur l'immeuble 16<sup>e</sup>/17<sup>e</sup>

### Autres groupes de travail

Le conseil de quartier poursuit et relance les groupes de travail engagés dans le secteur :

- Le GT sécurité voirie et stationnement accompagne la Ville et la Métropole par des constats réalisés lors des visites de terrain,
- Le GT transports et déplacements poursuit le travail engagé,
- Ouverture du GT cadre de vie, environnement & vie de quartier (qui va se pencher sur le devenir du parc de la Place Spielberg, du parc Lauren Bacall et du marché),
- Le GT Fibre fait remonter les problématiques de l'opérateur SFR,

- Le GT impasse d'Auvergne reste vigilant sur les nuisances dues au trafic routier et au stationnement abusif. Les groupes de travail sont ouverts aux habitants. Si vous souhaitez rejoindre l'un d'entre eux, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service démocratie de proximité.

## > Anniversaire des 20 ans des conseils de quartier

En 2022, les huit conseils de quartier fêteront leurs 20 ans d'existence.

Le groupe de travail interquartiers prépare avec les conseillers de quartier des événements dans les huit quartiers de la ville:

- **Ptit déj' des conseils de quartier, samedi 14 mai à 9h30 place Spielberg** (échange avec les habitants et informations sur le programme des 20 ans).

- **Journée du patrimoine en septembre prochain** : à l'occasion des 20 ans, le conseil de quartier propose d'offrir le verre de l'amitié après la balade découverte historique aux participants.

- **Du 18 au 25 juin, la ferme fait « place aux arts »**. L'école de cirque, l'association culturelle et sportive, la compagnie KAFIG, le groupe scolaire et l'IME, préparent huit jours de festivités (programme à suivre très prochainement). Le conseil de quartier s'associera au projet.

## > Informations générales

**Fibre** : la Ville a interpellé l'ARCEP qui est l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la distribution de la Presse, pour qu'elle se saisisse des problèmes que nous rencontrons avec les opérateurs. À la demande de la Ville, une enquête a été ouverte le 15 octobre 2021 et s'est terminée le 15 février 2022. Cette enquête avait pour objectif de recenser toutes les réclamations des habitants et de les envoyer à l'ARCEP pour qu'elle puisse s'en saisir pour interroger les opérateurs. Pour stopper le vandalisme des armoires, la Ville va également imposer par arrêté municipal que les opérateurs se déclarent au préalable sur une plateforme avant leur intervention. Des contrôles seront effectués par la police municipale et les intervenants devront prouver qu'ils se sont bien déclarés. Si ce n'est pas le cas, des poursuites seront engagées.

VILLE DE  
**SAINT-PRIEST** ▶

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco  
Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)  
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

**Le Conseil de quartier  
« Berliet et environs » c'est...**

**22 Conseillers de quartier** (membres du bureau en gras) :  
**AGULHAS M.-D., ARRIGONI M., AUTEFAGE L., CHAMPAULT M.,**  
EL GHARRABI H., GARCIA A., HIDALGO PEREZ L., JOLIVET J.,  
**KHEZZARI C., KHEZZARI A., MACARI D., MARTORELL S., MOUSSA K.,**  
MRAD BRAHAM N., NZONDO A., PEYQUET J., RADILOF LONJON M., RETY C., REVERDY L.,  
**SAHOULI F., SALMON V., TEIXEIRA M.**

